Kantonspolizei Bern

Kommunikation Tel. 031 638 90 90 www.police.be.ch

Police cantonale bernoise

Communication medienstelle@police.be.ch



Medienmitteilung Communiqué de presse

Info/lpa

Berne, le 23 mars 2020

La police cantonale bernoise communique:

Canton de Berne

Principaux constats de la SPC 2019

Généralités

- En 2019, le nombre d'infractions enregistrées par la police a augmenté.
- Pour la première fois depuis 2013, le nombre d'infractions au code pénal (CP) a augmenté (+8 %, pour un total de 53'942 infractions).
- Le nombre d'infractions avec violence a augmenté de 12 % (4'524 infractions).
 Les infractions contre le patrimoine ont également augmenté (+7 %, 38'876 infractions).
- Ce qui est particulièrement réjouissant est que le taux d'élucidation dans le domaine du code pénal a encore une fois augmenté (+2,4 %). Plus d'un tiers des infractions a pu être élucidé (38,3 %).
- En ce qui concerne le nombre d'habitants, les communes ayant une fonction centrale et touristique, comme Berne, Bienne et Interlaken, doivent être mentionnées en ce qui concerne le nombre d'infractions enregistrées.

Prévenus

- Au total, 15'860 personnes ont été dénoncées, une légère augmentation par rapport à l'année dernière. Les hommes âgés de 18 à 24 ans ont été le plus souvent dénoncés.
- Le nombre de prévenus mineurs ayant enfreint le code pénal a de nouveau augmenté (+7,6 %, 1'146 prévenus). Le nombre de filles prévenues a augmenté de 6,8 % (266 au total) et le nombre de garçons prévenus de 7,8 % (880 au total).
- Davantage de filles ont été dénoncées pour violations à la loi sur les stupéfiants (+28,4 %, 95 prévenues au total).
- Environ 12,6 % des personnes prévenues ont été dénoncées pour au moins cinq infractions au code pénal.
- La part des prévenus étrangers s'élève à 46,7 %, en ce qui concerne les infractions au code pénal.
- Le nombre de prévenus relevant du secteur de l'asile a diminué dans le domaine du code pénal (-27, 567 prévenus au total) et en lien avec la loi sur les stupéfiants (-30, 316 prévenus au total). Le nombre des prévenus étrangers restant, souvent il s'agit de touristes criminels, a augmenté dans toutes les domaines: code pénal (+134, 1'221 prévenus au total), loi sur les

stupéfiants (+52, 628 prévenus au total) et loi sur les étrangers et l'intégration (+46, 942 au total).

Infractions avec violence

- Le nombres d'infractions commises avec violence grave a augmenté de 16 % (149 infractions).
- Après une diminution l'année dernière, dans le domaine des lésions corporelles graves, 20 infractions supplémentaires ont été enregistrées (65 infractions au total). Ceci signifie une augmentation de 44 %.
- Moins d'homicides ont été enregistrés (3 accomplis / 2018 : 7 accomplis). En revanche, plus de tentatives d'homicide ont été répertoriées (8 tentatives / 6 tentatives en 2018).
- On constate également une augmentation des infractions de violence d'intensité moyenne (+14 %, 3'264 infractions au total).
- Les lésions corporelles simples ont augmenté de 12 % pour atteindre un total de 682 infractions.
- Le nombre de cas de violence ou de menace contre les autorités et les fonctionnaires a augmenté (+42 %, 630 infractions au total).
- Une nouvelle diminution a été constatée pour le nombre de contraintes (-14 %, 141 infractions au total).
- Le nombre d'infractions dans le domaine séquestration/enlèvement a augmenté de 68 % et passe de 25 à 42 cas.
- Le nombre d'infractions en lien avec des actes de violence domestique est passé de 1'232 à 1'292 (+5 %).

Infractions contre l'intégrité sexuelle

- Le nombre de cas enregistrés dans le domaine des infractions sexuelles a de nouveau augmenté (+21 %, 751 infractions au total).
- Les infractions liées à la pornographie ont encore une fois augmenté (+84 %, 300 infractions au total).
- Contrairement à l'année dernière, 21 % de moins de plaintes concernant des cas d'exhibitionnisme ont été enregistrées (44 au total).
- Après une diminution en 2018, le nombre d'infractions impliquant des actes sexuels avec des enfants ont augmenté (+29 % 107 infractions au total).
- Au total, 24 infractions impliquant des actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance ont été répertoriées (+8).

Infractions contre le patrimoine

- Les infractions contre le patrimoine représentent à nouveau la plus grande part de toutes les infractions pénales enregistrées par la police (72,1 %, 38'876 infractions). Elles représentent une augmentation de 7 % par rapport à l'année dernière.
- Le nombre de brigandage a augmenté de 25 % (237 infractions au total) après une baisse l'année précédente. Dans plus de la moitié des cas (128 infractions), la violence physique a été utilisée comme instrument pour commettre des infractions.
- Une augmentation de 10 % (16'153 infractions) a été enregistrée pour les vols par rapport à 2018. On constate notamment une augmentation des vols

- dans/hors des véhicules (+34 %), des vols à l'astuce (+28 %) et des vols à l'étalage (+17 %).
- Le taux d'élucidation en lien avec les vols par effraction s'est amélioré de 8 %.
- Au total, 11'354 cas de dommages à la propriété ont été enregistrés. Il s'agit d'une augmentation de 653 cas (+6 %) par rapport à l'année précédente. Parmi les 67,7 % des cas (7'687 infractions), il s'agit d'acte de vandalisme. Les autres cas de dommages à la propriété sont en lien avec des vols.
- Les graffitis représentent 61,5 % (4'727 infractions) des actes de vandalisme.

Loi sur les stupéfiants

- Au total, 12'043 infractions à la loi sur les stupéfiants ont été recensées (-1 %).
- D'une part, une diminution a été constatée dans la catégorie culture/production (-18 %), d'autre part, moins de cas ont été enregistrés pour les cas de la contrebande (-29 %).
- Le nombre d'infractions pour trafic a augmenté de 9 % (1'005 infractions au total).

Loi sur les étrangers et l'intégration

- Les infractions à la loi sur les étrangers et l'intégration ont augmenté (+17 %, 3'119 infractions au total).
- Parmi celles-ci, 37,4 % (1'167 infractions) concernent des cas d'entrée, de sortie ou de séjour illégaux.
- Après une augmentation significative l'année dernière, le nombre de cas d'activités lucratives ou d'occupations illégaux compte 444 cas (-24 %).
- Le nombre d'infractions pour le non-respect d'une assignation à un lieu de résidence ou une interdiction de pénétrer dans une région déterminée est passé de 759 à 1'089 (+43 %).
- Une nouvelle augmentation (+15 %) a été enregistrée dans le secteur des comportements frauduleux à l'égard des autorités. Cependant, les mariages visant à éluder les prescriptions en matière d'admissions/de séjours ont diminué et sont passés de 14 à 4 cas.

Quelques chiffres (au niveau cantonal)

- Au total, 303 suicides (+1 %) ont été recensés.
- Il y a eu 252 d'intervention (-3 %) pour des cas de violence domestique sans poursuite pénale.